

Crédit à Court Terme

Notice explicative adéquate conformément à l'article 1 et 2 de la Directive N°3/W/2022

Votre Banque fait son maximum pour que ce document donne un bon reflet des principaux types de crédit, en cas de contradictions, c'est toutefois le contrat de crédit qui prime

INFORMATIONS BANCAIRES

CaixaBank, S.A., Succursale au Maroc

SIÈGE SOCIAL : 179 BOULEVARD ANFA,
CASABLANCA

TELEFONO: +212522979350

SITE INTERNET: WWW.CAIXABANK.MA

ADRESSE E-MAIL: 7819@CAIXABANK.COM

QU'EST-CE QUE LE CREDIT A COURT TERME

Les crédits à court terme permettent de pallier un manque de liquidités. Ils sont surtout utilisés par les entreprises, Prêt accordé à l'entreprise pour répondre à des situations provoquant des **décalages de trésorerie plus importants ou plus longs**.

Dans le cadre du contrat, la Banque met à la disposition du client une somme d'argent - en Dirhams ou dans une autre devise - que le client s'engage à rembourser à la Banque avec des intérêts. Ce crédit peut être versé - en fonction des besoins du Client et du type particulier d'opération liée au prêt - en une ou plusieurs tranches. Le client s'engage à rembourser à l'échéance, en une seule fois, la totalité du montant financé et, selon les modalités convenues, avant l'échéance, les intérêts courus. Le client et la Banque peuvent également convenir que le remboursement du montant financé s'effectuera par tranches selon un plan d'amortissement prédéfini ; dans ce cas (prêt dit amortissable), le client verse à la Banque, selon une périodicité déterminée, une part de capital et une part d'intérêts.

Le prêt peut être rémunéré avec des intérêts

- à un taux fixe : dans ce cas, le taux d'intérêt est le même pendant toute la durée du prêt ;
- à taux variable : dans ce cas, le taux d'intérêt varie en fonction de l'évolution d'un paramètre spécifiquement indiqué dans le contrat.

Le remboursement peut être mensuel, trimestriel, semestriel, annuel ou avec des périodes atypiques.

Principaux risques

Les principaux risques comprennent les suivants :

- Dans le cas d'un prêt à taux variable : possibilité de modifier le taux d'intérêt à la hausse par rapport au taux calculable au moment du décaissement ;
- Dans le cas d'un prêt à taux fixe : impossibilité de bénéficier des éventuelles baisses des taux d'intérêt du marché qui influencent le paramètre de calcul du taux variable ;

Garanties

La Banque peut demander au client de fournir des garanties hypothécaires, collatérales ou personnelles.

RECAPITULATIF DES PRINCIPALES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

COMMISSIONS	> Commission d'étude	> Pourcentage appliqué au départ pour l'analyse de l'opération demandée. Analyse de l'opération demandée
	> Commission de disponibilité	> (Définie au niveau du contrat, non applicable à chaque prélèvement) : appliquée au montant du prélèvement.
	> Frais de modification	> y compris l'augmentation et/ou l'extension de la limite disponible)
INTERETS	> Taux d'intérêt annuel nominal	> Le taux d'intérêt est déterminé en ajoutant la valeur du paramètre d'indexation à l'écart. Les intérêts débiteurs sont calculés prorata temporis sur le délai du crédit. Versement d'intérêts proportionnels à la somme utilisée et à la durée du crédit.
	> Paramètre d'indexation	> Indice de référence correspondant à la devise du contrat et à la date d'échéance
	> Taux d'intérêts	> Selon négociation avec le client (variable ou fixe)
	> Critère de calcul des intérêts	> 360/360
	> Liquidation d'intérêts	> Mensuelle-trimestrielle-semestrielle ou annuelle
REMBOURSEMENT	> Intérêts de retard	> 2% de plus que les intérêts de crédits
	> Frais de résiliation anticipée (y compris résiliation partielle)	> 2% en plus sur le capital restant du
CHARGES FISCALES	> TVA	> Selon la loi en vigueur.
AUTRES	> Envoi de Documents de l'opération sous format papier	> Gratuit
	> Envoi de Documents de l'opération sous format Electronique	> Gratuit
	> Aide au niveau de financement	> Les différents pouvoirs publics au Maroc offrent des aides au niveau du financement et/ou la garantie aux entreprises Pour plus d'informations sur le sujet, merci de visiter les sites dédiés https://www.almoukawala.gov.ma/fr

CONVENTION OU CONTRAT, RESILIATION ET GARANTIES

Convention /Contrat

Contrat écrit précisant les conditions d'utilisation : durée, montant, taux d'intérêt, mode de remboursement, conditions de renouvellement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES UTILES

Nous nous engageons après réception du dossier complet, à vous rendre une réponse quand à l'issue de votre demande dans un délai de 15 jours ouvrables maximum.

Nous vous informons que CaixaBank S.A. Succursale au Maroc met à la disposition de ses clients un canal destiné à recueillir les *signalements externes relatifs à l'existence de comportements ou de situations susceptibles d'être qualifiés de corruption ou d'atteinte à la probité.*

Les clients peuvent soumettre leurs communications via courrier postal en envoyant une lettre au responsable du bureau à l'adresse suivante : Caixabank S.A. Succursale au Maroc 179 Boulevard ANFA.

Les canaux alternatifs suivants sont également mis à la disposition des clients: par téléphone au 0522-97-93-50 ou directement en agence, de 8h à 16h30, en contactant le chargé d'Affaires.